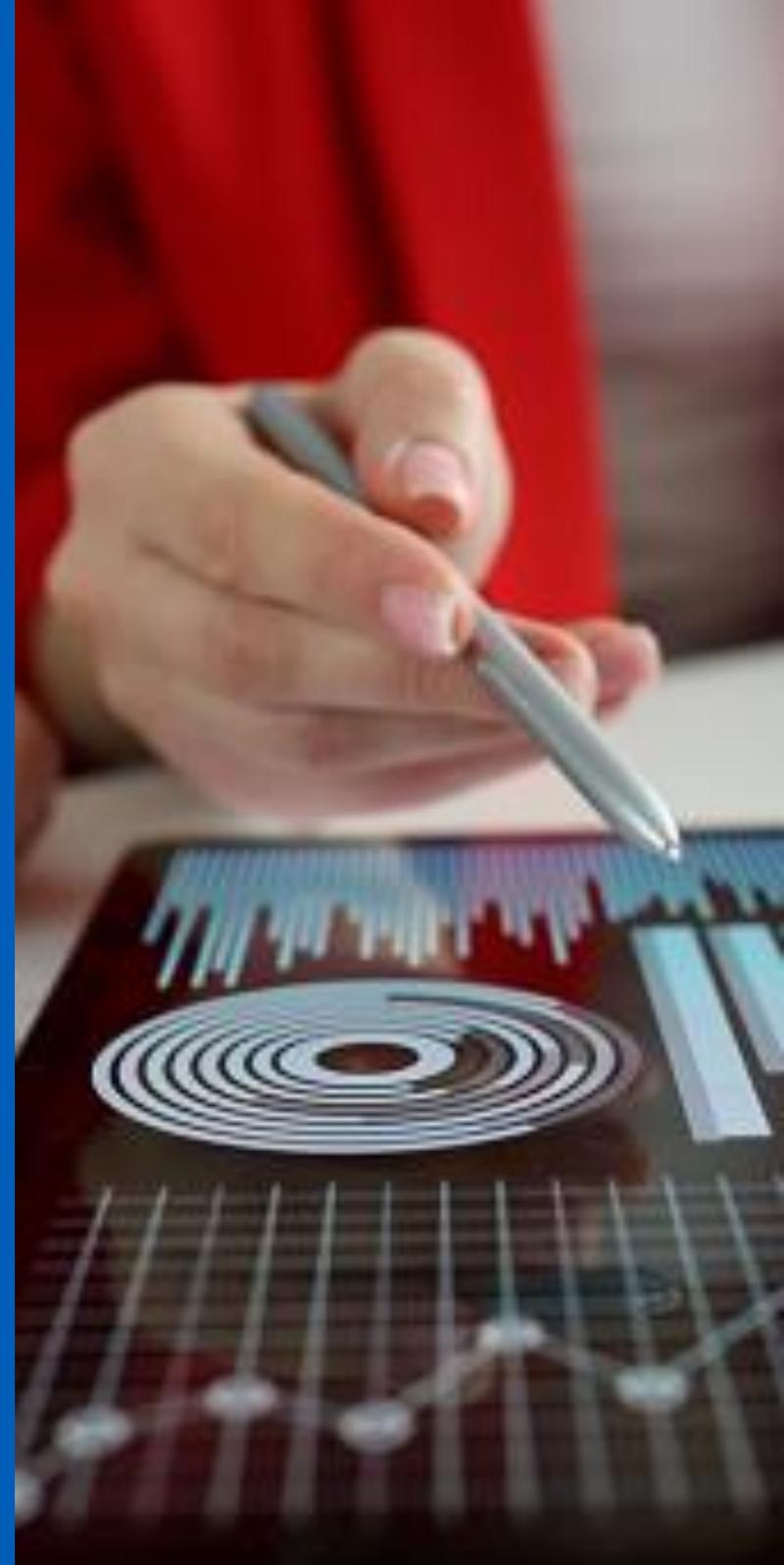


Portrait social

Communauté
d'agglomération Cap
Excellence



Diagnostic EPCI
Introduction



La définition de l'illettrisme

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été scolarisée**.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne nouvelle arrivante en France et qui ne parle pas le français est quant à elle en situation d'apprentissage du FLE « Français Langue Etrangère ».



Il s'agit pour elles **d'apprendre la langue du pays où elles résident**.

Des précédentes données sur l'illettrisme grâce à l'enquête IVQ de l'INSEE : Information et Vie Quotidienne

L'enquête Informatique et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

L'enquête **Information et Vie Quotidienne (IVQ)** est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des **compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs)**. Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le **profil des sous-populations en difficultés**, d'étudier les **déterminants des compétences à l'âge adulte** (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer **l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle**.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011.

En Guadeloupe, une enquête IVQ a été réalisée fin 2008-2009 auprès d'un échantillon de 1 600 personnes âgées de 16 à 65 ans. Cette enquête a été menée par l'INSEE en partenariat avec la région Guadeloupe, la Préfecture de la Région, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Les résultats ont été publiés en 2010 dans une note accessible sur cette page web de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1294534>

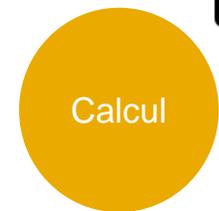
Les compétences évaluées



Ecrit



Oral



Calcul

Déchiffrer :
Lecture de mots

Ecrire:
Production de mots

Comprendre:
Compréhension d'un texte simple



N°60
Juin
2010

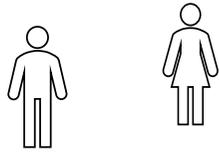


Enquête Information et Vie Quotidienne

L'illettrisme, un problème préoccupant en Guadeloupe

Une prochaine enquête IVQ de l'INSEE devrait avoir lieu en 2023 en Guadeloupe, et permettre la mise à jour des éléments de l'enquête de 2011.

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IQQ (France Hexagonale)



60,5 %
sont des
hommes

39,5 %
sont des
femmes

10%
vivent dans les
quartiers Politique
de la Ville

14%
Le taux
d'illettrisme dans
les QPV y est 2
fois supérieur

4,6%
des jeunes participant à
la JDC* sont en situation
d'illettrisme

+ de 50%
exerce une activité
professionnelle

40% des
détenus
français sont
en situation
d'illettrisme

7%
de la population âgée de
18 à 65 ans résidant en
France hexagonale et
ayant été scolarisée en
France (2012)

9% en 2004

2 500 000
personnes en situation
d'illettrisme en Métropole

Près de 50%
vivent dans des
zones faiblement
peuplées

+ de 50%
ont plus de
45 ans

71%
parlent
uniquement le
français à la
maison à l'âge
de 5 ans

22,5 %
dans des villes de
moins de 20 000
habitants

26 %
dans les zones
rurales



* Voir pages suivantes pour la description de la JDC

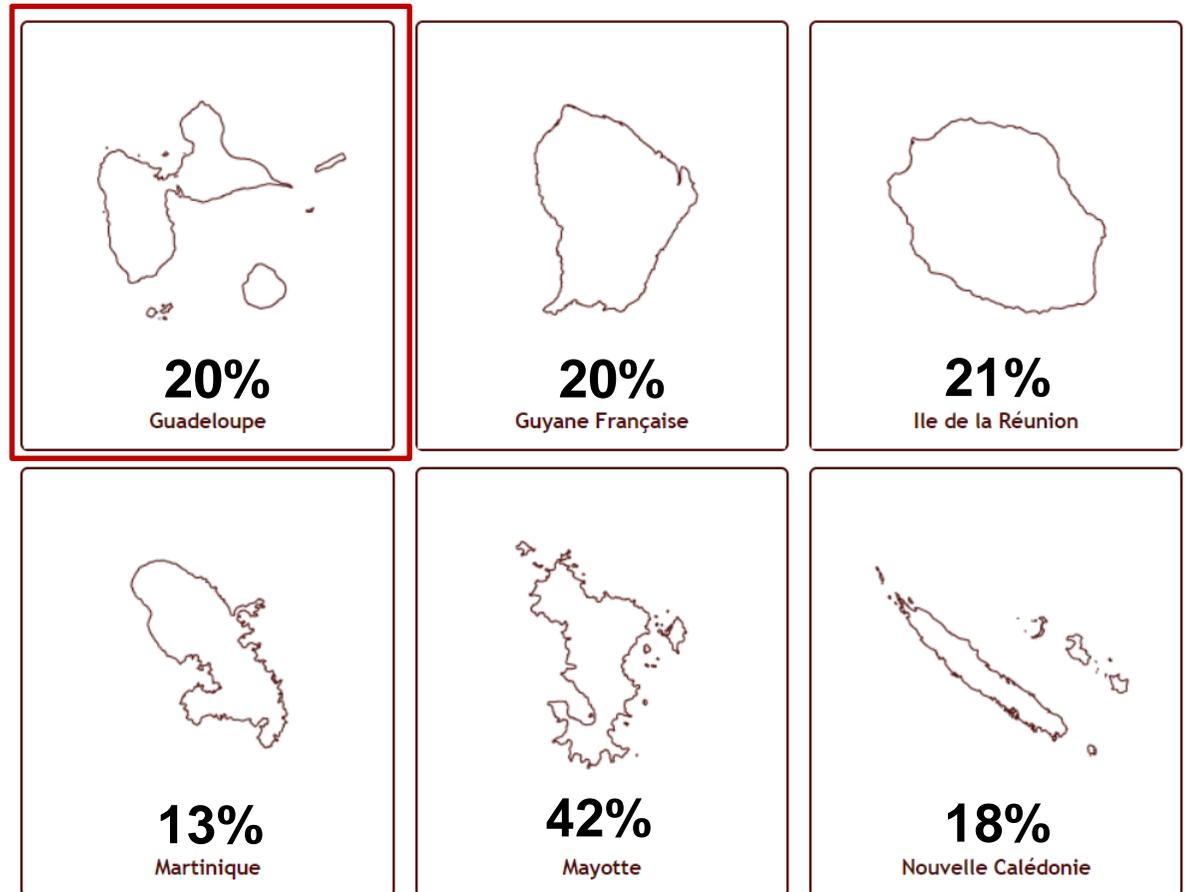
L'illettrisme en chiffres

Une population particulièrement touchée en Outre-Mer

Les chiffres observés en Métropole diffèrent de ceux en Outre-Mer.

Alors qu'en **Métropole**, **7%** des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, ce taux est **de 2 à 6 fois supérieur** dans les départements et régions d'outre-mer.

La **Guadeloupe**, la **Guyane Française**, la **Réunion** et la **Nouvelle-Calédonie** comptent environ 1 cinquième (**environ 20%**) de leur population en situation d'illettrisme.



De situations d'illettrisme selon les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.



4

Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de connaissance

Bagage correspondant à une fin de scolarité obligatoire et proche des exigences des qualifications de niveau CAP, BEP, Diplôme National du Brevet etc.

- Personnes à l'aise dans la société
- Capables de s'adapter aux évolutions et continuent à se former.

3

Compétences facilitant l'action dans les situations variées

Bagage proche du niveau de Certificat de Formation Générale

- Capables de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques... S'approprient progressivement les codes (règles orthographiques, registres de langue...) et commencent à utiliser des outils comme les tableaux, graphiques, schémas...
- Professionnellement : **capacités de TRANSPOSITION**, assumant la responsabilité d'une tâche globale en fonction d'un objectif assigné dans des situations nouvelles et variées.

2

Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Situation d'illettrisme

- Capables, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.
- Professionnellement : **capacités d'ADAPTATION**, s'acheminant dans un environnement familier vers la mise en place de savoir faire pratiques.

1

Repères structurants

Situation d'illettrisme

- Capables de se repérer dans l'univers de l'écrit (en identifiant des signes et des mots), des nombres (puisqu'elles maîtrisent la base de la numération), dans l'espace et le temps. Participent à des échanges oraux avec des questions-réponses simples.
- Professionnellement : **capacités d'IMITATION**, s'acquittant de tâches simples et souvent répétitives dans une activité lorsque l'exécution de ces tâches se réfère à un modèle précis.

Diagnostic EPCI

Portrait de territoire



Précautions de lecture

Les portraits de territoire présentés ci-après reposent sur une double analyse, à la fois sociodémographique et qualitative.



La mobilisation de données sociodémographiques

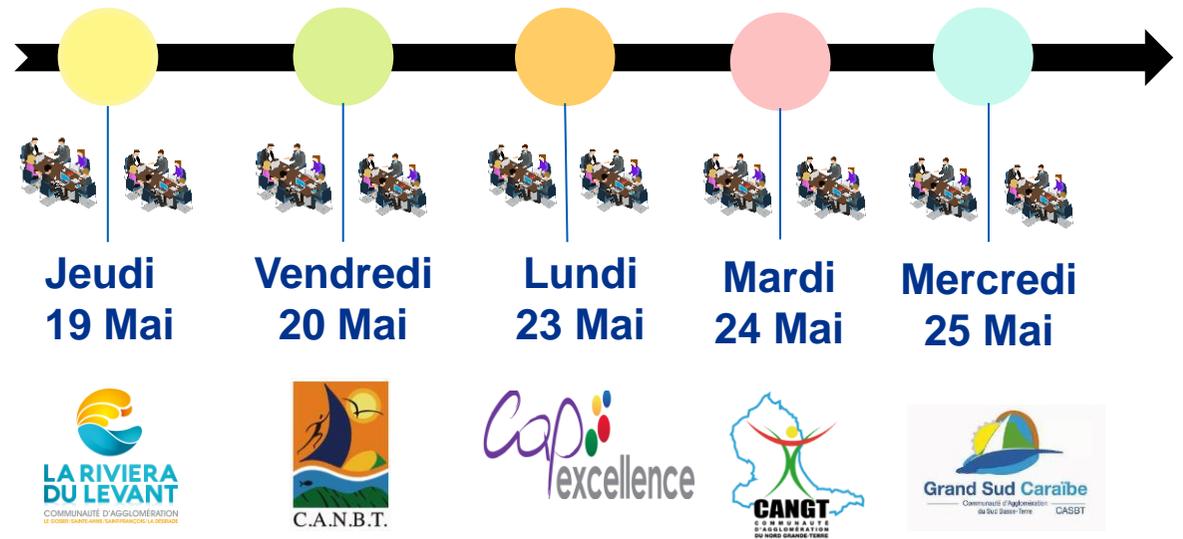
Chaque portrait comporte 3 pages de présentation territoriale mettant en exergue les principales caractéristiques sociodémographiques des territoires sur les volets suivants : démographie, familles, scolarité et formation, emploi et vulnérabilité économique. Ces données reposent sur l'exploitation des bases de données publiques de l'INSEE notamment, ainsi que sur l'exploitation de données transmises par différents acteurs du territoire.



Le recueil de la parole des acteurs du territoire

Les portraits de territoire sont enrichis de manière qualitative. Le recueil de la parole des acteurs de terrain (institutions, services communaux et intercommunaux, acteurs associatifs, élus, etc.) s'est organisée de la manière suivante :

- Des **entretiens qualitatifs** réalisés avec une quinzaine de partenaires essentiels intervenant à l'échelle de la Guadeloupe, en matière de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme (voir livrable « portrait territorial à l'échelle Guadeloupe »)
- Une **journée d'ateliers** sur chacun des territoires* (CARL, CANBT, Cap Excellence, CANGT et CAGSC), divisée en deux temps de travail :
 - Un temps dédié à la prévention de l'illettrisme
 - Un temps dédié à la lutte contre l'illettrisme
- **Trois groupes de paroles** avec des publics (Guadeloupe Formation / RSMA / allocataires du RSA)



*Aucun atelier n'a eu lieu sur le territoire de la CC Marie-Galante, qui n'a pas répondu à nos sollicitations dans le cadre de la présente démarche.

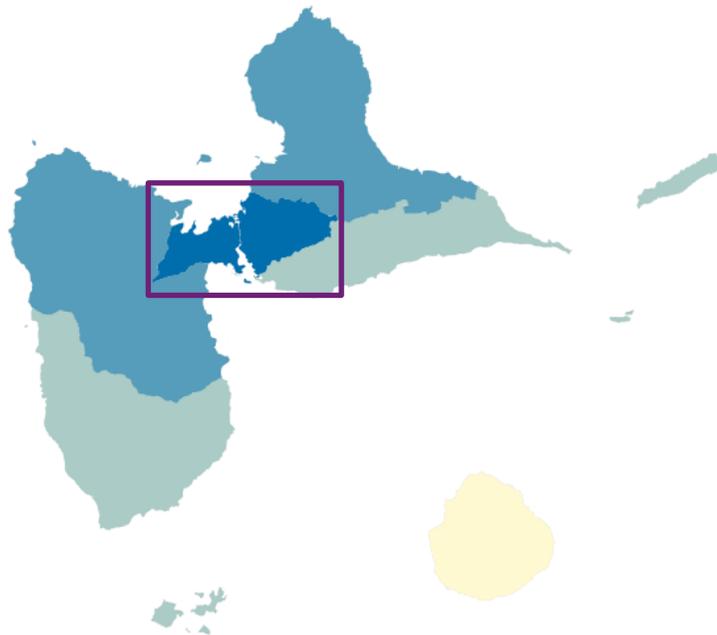
Les portraits de territoire présentés ci-après constituent une **synthèse des éléments sociodémographiques et qualitatifs recueillis au cours de l'étude**. A ce titre, il s'agit de portraits subjectifs et non exhaustifs des territoires, visant à **traduire la parole des acteurs et à dresser un état des lieux des forces et des faiblesses de chaque EPCI** en termes de ressources, politiques, actions et dispositifs dédiés à la question de l'illettrisme.

Portrait social : CA Cap Excellence



Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération de Cap Excellence, située à la jonction des îles de Basse-Terre et de Grande-Terre, regroupe trois communes parmi les plus peuplées de Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (siège), Les Abymes et Baie-Mahault. Avec ses 99 685 habitants (INSEE, 2018), il s'agit ainsi de l'EPCI le plus dense du territoire guadeloupéen.



Démographie

Une population en diminution



99 685 habitants
(2018)

Évolution annuelle
moyenne de la population
(2013-2018)

- 0,8%

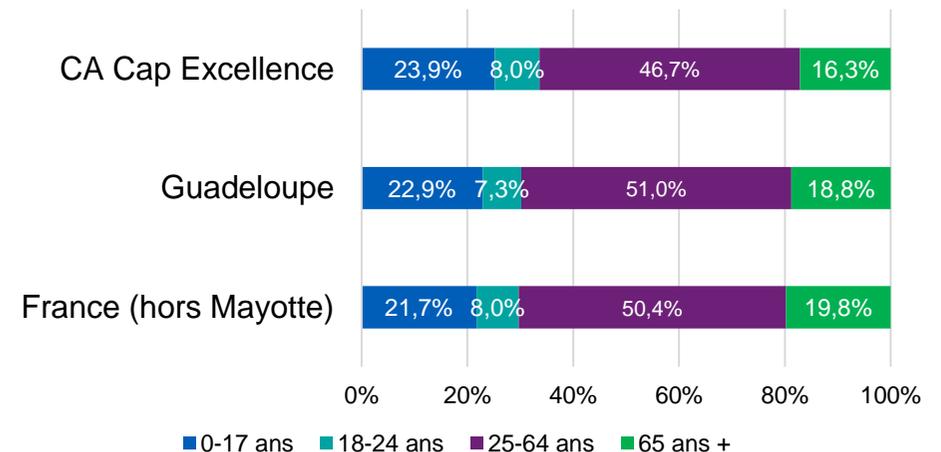


Source : INSEE, RGP 2018

Une population relativement jeune

Répartition de la population par tranche d'âge (2018)

Source : INSEE, RGP 2018



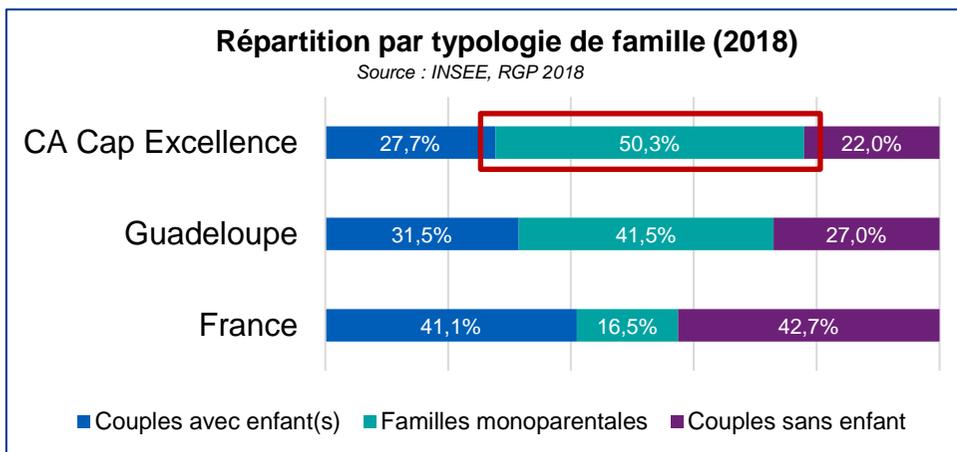
La population de Cap Excellence connaît une décroissance démographique (-0,8%/an entre 2013 et 2018) plus importante qu'à l'échelle guadeloupéenne (-0,7%/an) et contraire à la tendance nationale (+0,4%/an). Il s'agit d'un territoire jeune (23,9% de jeunes âgés de 0-17 ans, contre 21,7% à l'échelle nationale), mais cette classe d'âge connaît elle aussi une évolution moyenne négative au cours des dernières années. A l'inverse, les personnes âgées de plus de 65 ans sont sous-représentées à Cap Excellence mais leur part connaît une évolution positive (2,2% / an entre 2013 et 2018), soulignant un phénomène de géronto-croissance.

Portrait social : CA Cap Excellence



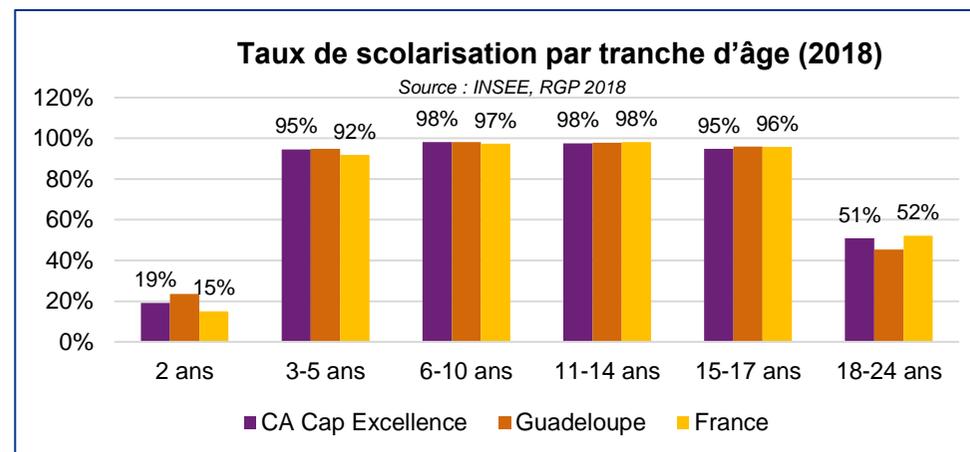
Familles

Des familles monoparentales surreprésentées



Scolarité et formation

Un taux de scolarisation dans la moyenne nationale



Des familles qui peuvent présenter des facteurs de vulnérabilité

Source : INSEE, RGP 2018



Part de familles nombreuses (3+ enfants de moins de 25 ans)

9,9%

8,9%

9,2%

Part de ménages de 20-24 ans avec au moins un enfant

10,7%

10,2%

6,6%

Part de familles monoparentales où le parent est une femme

91,1%

89,4%

81,7%

Une population peu diplômée

Source : INSEE, RGP 2018



Part des 15 ans ou plus non scolarisés sans diplôme ou CEP

31,3%

34,3%

21,9%

Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET)

23,6%

24%

16,0%

La population de Cap Excellence apparaît très familiale par rapport à la moyenne nationale (seulement 22% des familles sont des couples sans enfant, contre 42,7% à l'échelle nationale). Les familles du territoire peuvent cependant présenter des facteurs de vulnérabilité (et notamment une proportion élevée de familles nombreuses, de familles monoparentales, et de jeunes parents). Si la population apparaît moins diplômée sur le territoire qu'à l'échelle nationale, on constate des taux de scolarisation équivalents aux moyennes des échelons de comparaison pour toutes les tranches d'âge, et même une scolarisation plus importante des enfants de 2 ans (19%, contre 15% à l'échelle nationale), ce qui traduit la mobilisation de dispositifs de type « toutes petites sections ».

Portrait social : CA Cap Excellence

Emploi

Un chômage important mais bien plus faible que la moyenne de la Guadeloupe pour les 15-24 ans

Source : INSEE, RGP 2018

	CA Cap Excellence	GUADELOUPE	France
Taux de chômage des 15-24 ans	F 43,5%	50,2%	27,6%
	H 41,9%	48,4%	26,9%
Taux de chômage des 15-64 ans	F 29,7%	30,7%	14,2%
	H 25,8%	26,4%	12,7%

Moins de contrats à temps partiels qu'à l'échelle nationale

Source : INSEE, RGP 2018

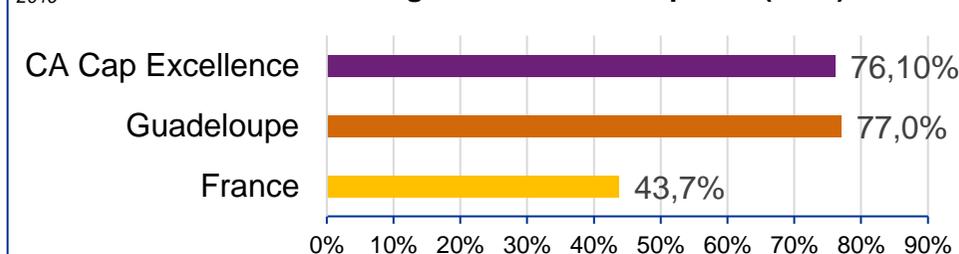
	CA Cap Excellence	GUADELOUPE	France
Part des contrats précaires	18,2%	18,2%	15,6%
Part des contrats en temps partiel	15,5%	17%	17,3%

Vulnérabilité économique

Des ménages en situation de vulnérabilité économique

Source : FILOSOFI 2019

Part des ménages fiscaux non imposés (2019)



Une population dépendante aux prestations sociales

Source : CAF

	CA Cap Excellence	GUADELOUPE	France
Part de la population couverte par le RSA	23,4%	20,3%	6%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales	46,1%	46,7%	22,2%
Part des allocataires dont le revenu est constitué à plus de 100% de prestations sociales	35,5%	36,4%	13,2%

La population de Cap Excellence présente des facteurs de vulnérabilité renforcés (notamment comparé à l'échelle nationale), bien qu'à nuancer au regard de la moyenne guadeloupéenne. Ainsi, le chômage à Cap Excellence est 2 fois plus important qu'à l'échelle nationale, mais reste inférieur à celui constaté sur l'ensemble du département, la part de ménages fiscaux non imposés est relativement élevée (plus de 3 ménages sur 4) et une large partie de la population apparaît dépendante aux prestations sociales. On constate cependant une proportion de contrats à temps partiel moindre (15,5%, contre 17% ou plus dans les échelons de comparaison).

Des difficultés repérées dès l'entrée au collège...

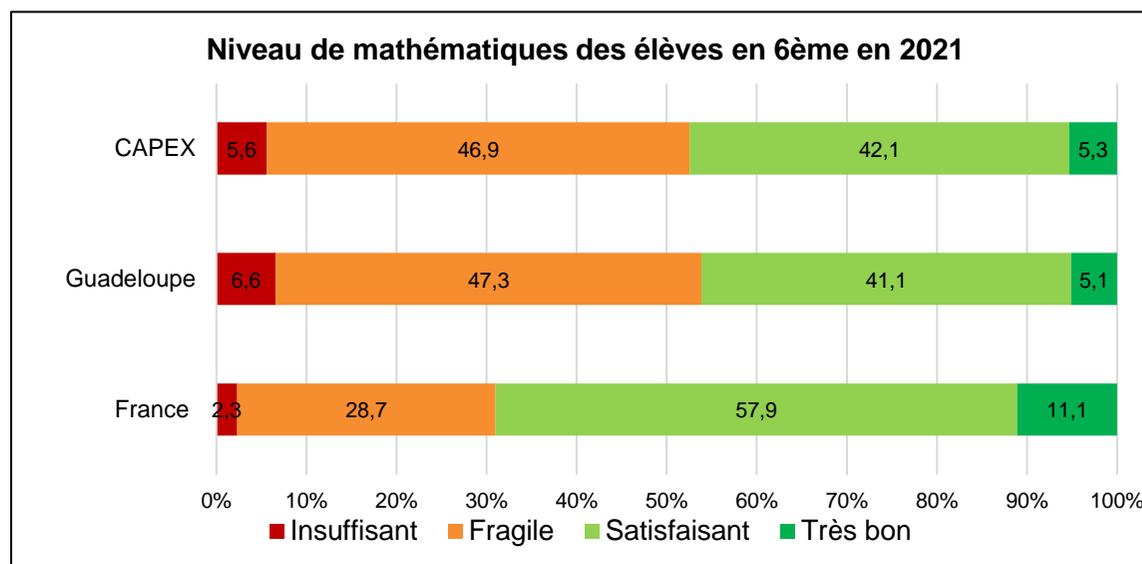
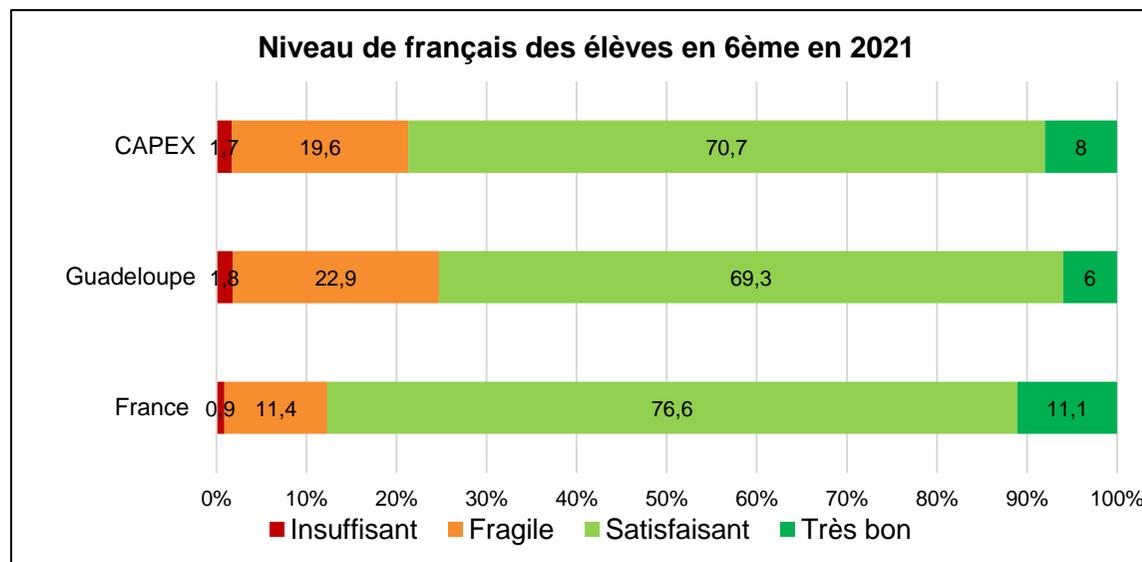
Des difficultés à l'entrée au collège réelles, mais moins importantes que la moyenne académique*

L'analyse des résultats des évaluations de 6^{ème} en 2021 permet d'identifier des difficultés importantes des collégiens de la CA Cap Excellence à l'entrée au collège :

- En Français, avec **plus d'un élève sur 5 (21,3% des élèves) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant sur le territoire** : cette proportion, élevée en comparaison avec la moyenne nationale (12,3%), reste cependant inférieure à la moyenne académique (24,7%).
- En Mathématiques, avec **plus de la moitié des élèves habitant au sein de la CA Cap Excellence (52,5%) disposant d'un niveau fragile voire insuffisant** : là aussi, on retrouve une différence importante avec la moyenne nationale (31%), mais les difficultés restent moins élevées sur le territoire qu'à l'échelle de l'académie (53,9%).

Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



... et qui se confirment à la sortie du collège

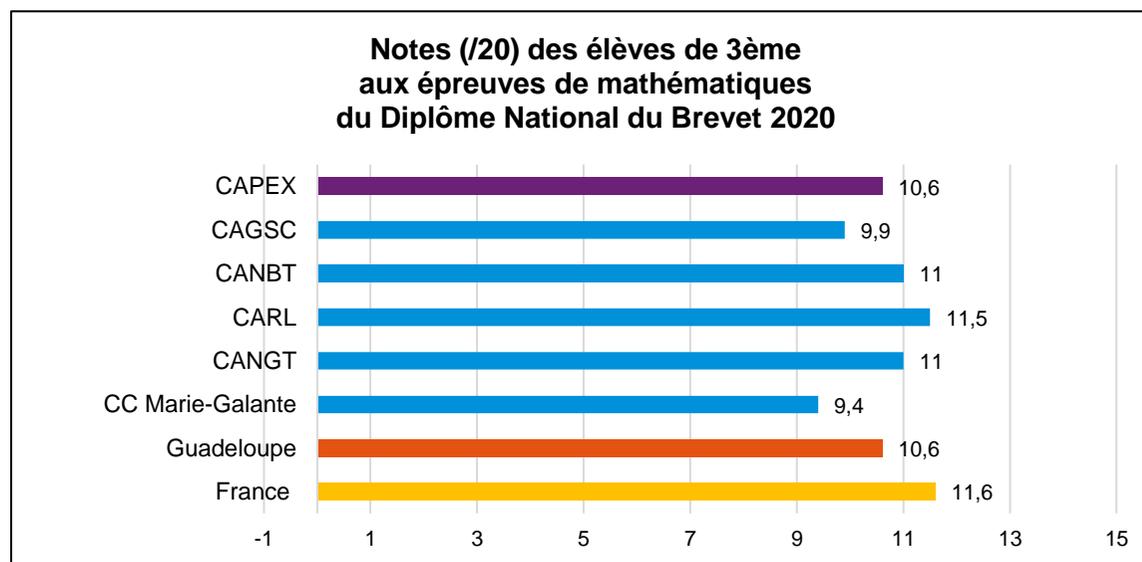
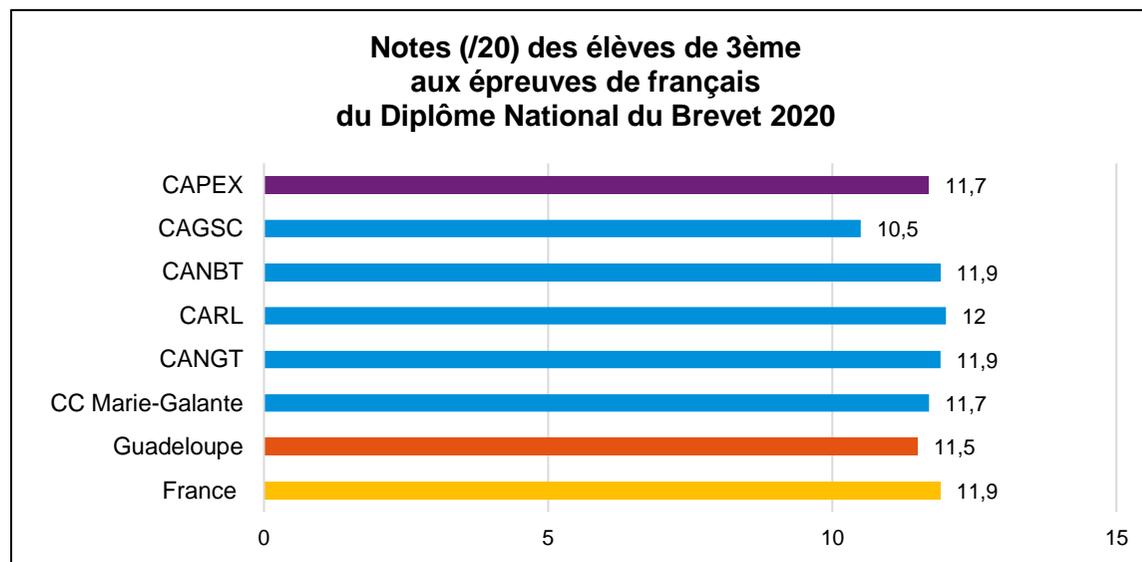
Des difficultés qui s'observent à la sortie du collège, mais semblent moins affirmées que sur d'autres EPCI guadeloupéens

L'analyse des résultats aux épreuves de français et de mathématiques lors de la session 2020 du Diplôme National du Brevet permettent :

- **D'identifier un certain rattrapage en Français**, avec une moyenne des élèves relativement similaires sur le territoire (11,7/20) à la moyenne nationale (11,9/20), et supérieure à la moyenne académique (11,5/20)
- **De confirmer les difficultés observées en Mathématiques**, avec une moyenne des élèves de 3^{ème} qui est inférieure sur le territoire (10,6/20) à la moyenne nationale (11,6/20) et similaire à la moyenne académique (10,6/20).

Source : Résultats aux épreuves du Diplôme National du Brevet en 2020, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.



Les publics en situation d'illettrisme

Une diversité de publics concernés par l'illettrisme...

Les professionnels rencontrés dans le cadre des groupes de travail identifient des **profils très hétérogènes de personnes en situation d'illettrisme**, et notamment :

- Un **public sénior particulièrement touché** mais **difficilement repérable** et **mobilisable** (qui présente notamment une capacité à « vivre avec » développée) ;
- Un **public jeune** également vulnérable, composé notamment de jeunes en rupture avec les institutions et/ou en errance (déscolarisation ou décrochage scolaire précoce, etc.) ;
- Un **public dit « empêché »** qui regroupe par exemple les personnes en situation de handicap ou les personnes incarcérées, dont les compétences de base ont pu être acquises mais se sont dégradées du fait de cette situation d'empêchement de la pratique ;
- Un **public de personnes immigrées**, souvent bilingues mais qui maîtrisent parfois mal le français oral, et ont ou pas été scolarisées dans leur langue maternelle : selon les acteurs rencontrés, ce public est essentiellement féminin et d'âge moyen (30-40 ans) ;
- Un **public de profils « invisibles »** : les acteurs soulignent notamment la situation des travailleuses du sexe, invisibilisées de part leur profession précaire.

Les acteurs soulignent ainsi la **grande diversité de profils touchés** par des situations d'illettrisme en Guadeloupe, indépendamment de l'âge, de la situation économique et sociale et de la situation face à l'emploi (ex. de nombreux salariés sont en situation d'illettrisme, mais c'est aussi le cas de personnes sans emploi) ou au diplôme. Des territoires semblent cependant plus vulnérables face au développement de l'illettrisme, et notamment les territoires les plus isolés vis-à-vis des services publics et du droit commun (territoires ruraux, Quartiers Prioritaires de la Ville).

... qui entraîne de nombreuses difficultés de la vie quotidienne

Les situations d'illettrisme peuvent entraîner de nombreuses difficultés de la vie quotidienne, et **freinent notamment les publics dans leur accès aux droits** (démarches administratives, aides financières, etc.) et **à la santé** (rupture des parcours de soins, non-recours au soin, etc.). Ainsi, la situation d'illettrisme éloigne les publics des institutions, ce qui rend d'autant plus difficile leur repérage et leur accompagnement.

Face à cette diversité de profils et de difficultés, les acteurs rencontrés soulignent la nécessité de **proposer un accompagnement individualisé à chaque public, avec un focus spécifique pour les publics cumulant des facteurs de vulnérabilité** (ex. accompagnement dédié à proposer aux publics en milieu carcéral, aux travailleuses du sexe, aux personnes en situation de handicap).

Enjeu n°1 : Lutter contre le décrochage scolaire (1/2)

Des facteurs périphériques engendrant une vulnérabilité face à l'illettrisme (conditions matérielles d'apprentissage, rapport à l'école, etc.)

Les acteurs du territoire soulignent la proportion importante de jeunes en situation de décrochage scolaire, et qui sortent précocement du système scolaire, ce qui augmente les risques de situation d'illettrisme. Ce phénomène de décrochage scolaire peut notamment être lié à :

- **Des profils d'élèves vulnérables face à l'institution scolaire** (difficultés sociales au sein de la famille qui ne permettent pas de se concentrer sur le parcours scolaire ; non-maîtrise de la langue française au sein de la sphère familiale qui peut complexifier les apprentissages ; etc.)
- **Des profils d'élèves ou de parents « démotivés » face à l'institution scolaire.** Les professionnels constatent qu'une partie de la population jeune est tournée vers les loisirs ou les réseaux sociaux, et difficile à mobiliser. Parfois, on constate également une méfiance de la famille vis-à-vis de l'institution, ou une rupture de lien entre l'institution scolaire et les familles. Ce constat souligne la potentielle nécessité de retravailler les modalités de mobilisation et d'association des familles et des jeunes face à l'institution scolaire.

L'existant (non exhaustif)

De nombreux dispositifs sont mis en place, notamment autour de l'Education Nationale, afin d'accompagner les familles dans leur lien à l'école et de lutter contre le décrochage scolaire :

- Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (**RASED**)
- Les Programmes de Réussite Educative (**PRE**) qui proposent notamment des cours de soutien scolaire avec des dispositifs spécifiques proposés aux parents allophones
- La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (**MLDS**), qui porte notamment des projets « lecture »
- Le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (**CASNAV**)
- Les dispositifs d'accompagnement à la parentalité financés par la **CAF** (ex. *Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, actions protégées par les centres sociaux et maisons de quartiers, Maison de la Parentalité, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, etc.*)
- La **Cité Educative** qui structure plusieurs projets :
 - Un projet structure « d'Espace des Parents » animé et coordonné par une association localisée dans les établissements scolaires, afin de favoriser le lien avec les familles
 - L'école ouverte
 - Les vacances apprenantes
 - Le dispositif « Devoirs faits »

Ce constat de facteurs « périphériques » aux situations d'illettrisme souligne la nécessité d'un **travail coordonné afin de faciliter les conditions d'apprentissage des enfants et des jeunes : ce type de coordination est notamment travaillée dans le cadre de la Cité Educative.**

Les acteurs témoignent notamment d'un **enjeu d'accompagnement des parents afin de raccrocher les familles à l'institution scolaire** (sensibilisation au système éducatif, etc.) : si de nombreuses actions sont développées, elles ne parviennent pas à toucher les publics les plus isolés ou éloignés de l'institution scolaire, qui constituent pourtant le cœur de cible.

Enjeu n°1 : Lutter contre le décrochage scolaire (2/2)

Des difficultés de repérage des problématiques spécifiques pouvant freiner les apprentissages et engendrer du décrochage

Les acteurs du territoire soulignent le **rôle important de la santé et du bien-être physique et psychologique dans la réussite des apprentissages**. Ils évoquent cependant une **carence du droit commun en matière de santé** (situation de « désertification médicale »), qui entraîne une très faible fréquentation du secteur médical par les enfants et jeunes du territoire.

Alors que les acteurs témoignent d'une **augmentation de certaines problématiques** (ex. augmentation des troubles « dys » - dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie - observée au cours des dernières années sur le territoire), le **repérage est souvent trop tardif**, ce qui peut entraîner des difficultés dans l'apprentissage des compétences de base puisque la problématique principale d'apprentissage est mal identifiée.

Les phénomènes d'addictions (alcool, drogues) peuvent également entraîner des problématiques de santé et freiner les apprentissages/engendrer du décrochage : ces problématiques, prégnantes sur le territoire, peuvent toucher les jeunes mais également leurs parents

L'existant (non exhaustif)

Cet enjeu relatif à la santé des enfants et des jeunes est bien repéré par les acteurs du territoire. Ainsi, dans le cadre de la Cité Educative des Aymes / Pointe-à-Pitre, **un parcours de santé a été développé.**

Ce parcours a vocation à **accentuer le repérage** (notamment en matière de troubles « dys » ou de troubles cognitifs) avec des bilans de santé réguliers (ex. visite médicale pour tous les élèves scolarisés en classe de 6^{ème}.)

Enjeu n°2 : Faciliter l'accès des familles à la lecture

Un manque d'accessibilité de l'offre de lecture publique existante

Le **développement du goût pour la lecture constitue l'un des enjeux essentiels** de la prévention de l'illettrisme dès le plus jeune âge. Ce travail auprès des familles, des enfants et des jeunes est notamment porté par les **acteurs de la lecture publique** (bibliothèques et médiathèques, voir encadré).

Malgré l'offre existante, les acteurs du territoire soulignent un réel manque d'accessibilité à la lecture, notamment du fait :

- De **freins de mobilité**, qui complexifient la fréquentation des structures existantes et soulignent un véritable enjeu « d'aller-vers »
- D'une **fracture numérique importante sur le territoire**, avec des situations d'illectronisme qui peuvent complexifier la connaissance de l'offre et l'accès à cette offre (difficulté à identifier où se situent les bibliothèques, quels sont les horaires d'ouverture, etc.)
- D'un **déficit d'attractivité des offres existantes** pour des familles qui sont parfois éloignées de la lecture, qui peut également être couplé à un **manque de communication autour de l'existant** (entraînant une méconnaissance des offres proposées, tant par les partenaires des structures que par les habitants eux-mêmes)

L'existant (non exhaustif)

Le territoire dispose de bibliothèques portant des projets visant à favoriser le goût de la lecture.

Cependant, les acteurs soulignent un **maillage hétérogène de ces structures** (ex. une bibliothèque est fermée à Pointe-à-Pitre depuis plus de 5 ans).

Les acteurs soulignent par ailleurs un **manque d'investissement sur les sections « enfance » et « jeunesse »** au sein des structures (parfois pas de section dédiée, peu d'ouvrages proposés, etc.).

Au regard de ces constats et afin de faciliter l'accès à la lecture pour l'ensemble des publics, y compris les publics les plus éloignés au regard des freins évoqués, les professionnels évoquent les pistes suivantes :

- **Engager une réflexion autour du déploiement d'un « biblio-café-bus »** (en recensant d'abord les solutions similaires existantes), sur le modèle du bus déployé au sein de la CA Grand Sud Caraïbe ;
- **Développer les collections « facile à lire » au sein de toutes les bibliothèques**, et mettre en évidence ces collections à travers une stratégie de remédiation dédiée.

Par ailleurs, les acteurs soulignent la **nécessité de conserver un lien avec la lecture tout au long de sa vie**, de manière à éviter la perte des compétences et connaissances de base. Ainsi, des liens renforcés avec les entreprises et structures d'insertion du territoire pourraient être créés afin de **maintenir une stimulation à l'écrit** pour tous les professionnels.

Enjeu n°3 : Former les accueillants et les bénévoles en contact avec les publics

Une méconnaissance des enjeux de l'illettrisme soulignés par les professionnels

Les professionnels rencontrés indiquent disposer d'une **maigre connaissance des enjeux** liés à l'illettrisme, qui peut se traduire par des **difficultés à repérer/identifier les situations** chez les publics concernés, mais également à **aborder le sujet puis à orienter** de façon pertinente les publics.

Cette méconnaissance semble notamment liée à :

- Un **manque de formation pour les personnes accueillantes / les bénévoles** au contact des publics (ex. secrétaires de mairies, personnels d'accueil au sein des CCAS ou des structures d'animation de la vie sociale, etc.) : si des formations à destination des professionnels existent, elles semblent méconnues et donc sous-exploitées
- Un **amalgame entre l'illettrisme, l'analphabetisme et l'allophonie** qui conduit parfois à une orientation non pertinente des publics
- Un **manque de connaissance pour les professionnels des ressources et financements existants**

L'existant (non exhaustif)

- La DRAJES et le Fond de Développement de la Vie Associative peuvent potentiellement former des bénévoles sur ces différents sujets.

Ainsi, les acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic soulignent la **nécessité de développer des formations dédiées sur le sujet de l'illettrisme, à destination des professionnels « accueillants », sur les volets suivants :**

- Définition de l'illettrisme et de ses enjeux (en comparaison avec l'allophonie et l'analphabetisme)
- Repérage des signes indiquant une potentielle situation d'illettrisme
- Postures professionnelles pour éviter de « braquer » les publics repérés
- Identification de l'offre existante pour orientation des publics vers l'acteur ou le dispositif approprié.

Enjeu n°4 : Renforcer l'attractivité de l'offre existante et favoriser l'engagement des publics

Une difficulté des professionnels à mobiliser les publics dans les offres d'accompagnement existantes

Suite au repérage des personnes en situation d'illettrisme, les professionnels évoquent une difficulté à mobiliser ces publics vers des formations appropriées, notamment liée à :

- Une **stigmatisation ressentie par les personnes en situation d'illettrisme** face au terme « illettrisme » (malgré les nouvelles appellations utilisées, et notamment le terme « Non Lecteur Non Scripteur »), qui rend l'approche complexe pour les professionnels

« *On est obligés de mettre en place des stratégies pour ne pas les faire fuir et ne pas les gêner, parfois c'est complexe* » - Parole de professionnel

- Des **difficultés à trouver une source de motivation** permettant l'engagement dans un long parcours d'accompagnement, et à conserver cette motivation sur le long terme

« *Certains publics ne voient pas forcément l'intérêt, ils arrivent toujours à se débrouiller au final* » - Parole de professionnel

- Des **difficultés d'accès à l'offre existante pour les publics** : certains publics isolés (notamment en milieu rural, ou face à des situations d'illectronisme) n'ont pas accès aux informations relatifs à l'offre existante. Au-delà de l'information, l'accessibilité physique des formations peut également constituer un frein, sur un territoire où les difficultés de mobilité sont prégnantes.

L'existant (non exhaustif)

De **nombreuses offres de formation** contre l'illettrisme existent, notamment portées par :

- Le Département (programme de formation collective / ateliers « parcours d'insertion »)
- La CAF (actions déployées au sein des centres sociaux et espaces de vie sociale)
- Le CNFPT (tests de positionnements contre l'illettrisme, formations)
- Les OPCO (lignes de financements dédiés à la question de l'illettrisme)
- Le tissu associatif (actions menées par des bénévoles essentiellement)
- Les tiers-lieux du territoire (espaces collaboratifs développant notamment des actions de formation ou d'accompagnement)

Des projets sont par ailleurs déployés pour faciliter l'accès à ces offres (ex. auto-école aux Abyemes qui propose des adaptations pour les personnes en difficulté avec la langue)

Enfin, des **sources de financements** peuvent être mobilisées pour développer des projets (ex. Fond d'Expérimentation Jeunesse). Les professionnels soulignent cependant le nécessaire accompagnement dont ils auraient besoin pour monter des réponses à appels à projets dans ce cadre.

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées

1. Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de CAPEX (1/2)

Un manque d'interconnaissance des enjeux, acteurs, offres et dispositifs autour de l'illettrisme qui appelle à la création d'un réseau territorial dédié

Les professionnels rencontrés soulignent la faible connaissance qu'ils ont des enjeux liés à l'illettrisme, qui a trait à :

- **La méconnaissance du sujet « illettrisme »** (définition de l'illettrisme, enjeux et difficultés afférentes, etc.), qui peut entraîner des difficultés lorsque cette méconnaissance touche des acteurs en première ligne du repérage et de l'orientation (ex. professionnels accueillants, professionnels de santé)
- **La méconnaissance des acteurs ressources en matière de prévention ou de lutte contre l'illettrisme**, et des offres et dispositifs existants

Ainsi, les acteurs plébiscitent la création d'un réseau territorial dédié, qui permettrait notamment aux acteurs associés à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme de :

- **Donner une cohérence globale et un objectif commun fédérateur** aux actions de « prévention et lutte contre l'illettrisme »
- **Définir un langage commun** (par le biais de formations communes : définition commune de l'illettrisme, etc.) à l'ensemble des acteurs du territoire
- **Etayer la connaissance de l'illettrisme** et des phénomènes existants
- Renforcer l'interconnaissance et la coordination des acteurs
- **Se doter d'une feuille de route pluri-annuelle cohérente et réaliste**, croisant les approches territoriales et thématiques à travers un fonctionnement en mode « projet »
- **Faciliter l'évaluation des actions menées** sur le territoire aux regards des objectifs définis

Prévenir et lutter contre l'illettrisme : les priorités identifiées

1. Structurer un réseau illettrisme (interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de CAPEX (2/2)

Si la structuration du réseau reste à définir, les professionnels envisagent notamment les étapes suivantes :

- **Mettre en place un comité de pilotage dédié au projet**, constitué de représentants des grands champs de l'illettrisme (prévention / lutte) et d'acteurs politiques
- **Elaborer une cartographie des acteurs**, dispositifs et offres existantes à l'échelle du territoire : cette cartographie pourrait s'appuyer sur un questionnaire diffusé à chaque acteur afin de recueillir les informations nécessaires
- **Diffuser une lettre d'information** régulière pour informer sur le développement des projets et mettre en avant des pratiques inspirantes
- **Développer un partenariat avec l'Université**, de manière à étayer les connaissances du réseau sur le sujet (ex. établir clairement les difficultés d'apprentissage rencontrées par les enfants du territoire)
- **Déployer des « speed-datings » professionnels** pour favoriser le partage et l'interconnaissance
- **Créer une plateforme d'échanges et de ressources** (ex. centre de ressources en ligne) facilitant le partage d'informations et d'outils entre acteurs

Les acteurs à associer

De nombreux acteurs pourraient être associés à la création du réseau, et notamment :

- Les acteurs de la prévention (Education nationale, acteurs du soin, de la petite enfance, de la parentalité, etc.)
- Les acteurs de la lutte contre l'illettrisme (Guadeloupe Formation, etc.)
- Les institutions du territoire (Préfecture, Région, Département)
- Les acteurs privés (ex. fondations EDF, Orange, Crédit Agricole, Crédit Mutuelle, fondations liées à la fondation de France)
- Les élus

4 enjeux majeurs

1. **Lutter contre le décrochage scolaire**
2. **Faciliter l'accès des familles à la lecture**
3. **Former les accueillants et les bénévoles en contact avec les publics**
4. **Renforcer l'attractivité de l'offre existante et favoriser l'engagement des publics**

Une priorité pour le territoire

Structurer un réseau illettrisme
(interconnaissance, visibilité de l'existant, partage de pratiques) à l'échelle de CAPEX



Nuage des mots représentatifs de la séance de travail selon les participants au groupe du 23/06/22

VOS CONTACTS

Camille REGIS
Manager
cregis@kpmg.fr
06 27 51 79 39

Judith OLLE
Consultante sénior
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Manon CABANES
Consultante
mcabanes@kpmg.fr
07 81 82 95 25

